



LE PRÉSIDENT DE L'UNION DES MÉTIERS

NT: le règlement n°1403/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 167 et 168 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de secours, prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 par le règlement (UE) n°2024/972 de la Commission du 2 juillet 2024.

¹ Sur le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2111-2, et L.2111-3.

VOU le réglemens relatif à l'Année 4 la transformation numérique est à l'occasion de la crise sanitaire COVID-19, adopté par décret concernant la mise en place d'un dispositif de soutien aux étudiants boursiers en date du 3 juin 2020, et l'annexe à la Charte de la Université relative à la mise en œuvre du RSE : concernant le dispositif « Transformation numérique », signé le 18 Août 2020.

VI, la délibération n°74 du 18 décembre 2020 portant sur l'adoption du dispositif c'aide à la transformation agricole des entreprises sur son territoire, et l'annexé à la Convention relative à la mise en œuvre du SRETEP concernant l'attribution du dispositif « Transformation numérique », signé le 7 avril 2021.

YF is the demand for risk & the transformation multiple depends on I.A. SAVIGNY-DETT, 6-24/06/2022.

NE Taxis simple & la construction relative en date du 27/08/2022

CONSIDÉRANT que la société souhaite à travers ce projet de modification statutaire, le souhait de mettre en place un site de vente en ligne permettant de faciliter sa clientèle de passage et d'augmenter son C.A. et 20 à 25%.

CONSIDÉRANT que l'aide financière en subside à hauteur de 30 % des dépenses ITT éligibles nationales, cette aide ne pouvant être supérieure à 10 000 € ITT,

CONCENTRANT que le moment des décharges HF (décharges initiales, est de 4 250 C.H.U. et qu'en application du régime, les modules de calcul sont les suivants : 4 250/50 % = 21250 l/l.

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique avec la société LA SAVONNIERE

1 DOCUMENT - Publié le 13 Juillet 2022



(.pdf, 172,9 Ko)



TÉLÉCHARGER